

Brevet de capacité pour l'enseignement primaire (Institutrices - Brevet élémentaire).

Numéro d'inventaire : 1988.00340.2

Auteur(s) : Anne Marie Christine Huc

Type de document : diplôme

Éditeur : non renseigné (Alger)

Imprimeur : Delalain

Date de création : 1909

Description : Feuille de papier, brunie. Bord gauche dégradé. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites à l'encre noire. Timbres à l'encre bleue.

Mesures : hauteur : 257 mm ; largeur : 389 mm

Notes : Brevet de capacité pour l'enseignement primaire délivré à Anne Huc le 24 juillet 1909 à Alger, à l'issue de l'examen en date du 5 juin 1909. Il s'agit d'un brevet élémentaire pour les institutrices.

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Alger

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Alger

Académie <i>Alger</i>	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Département <i>Oran</i>
--------------------------	----------------------	----------------------------

BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
(INSTITUTRICES — BREVET ÉLÉMENTAIRE)

Le Recteur de l'Académie d'Alger

Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;

Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887;

Vu les articles 134 à 149 inclus de l'arrêté en date du même jour, ~~modifié par les arrêtés des 29 et 30 janvier 1887, 7 et 15 août 1890, 18 mai 1904 et 4 août 1905~~;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par Mad^{elle} *Huc* (Anne Marie Christine) dans les conditions déterminées par le décret et l'arrêté susvisés;

Vu le certificat en date du *5* juin 1909, par lequel la Commission d'examen siégeant à *Oran*, département d'Oran, pour la *1^{re}* session de 1909, atteste que Mad^{elle} *Huc* (Anne Marie Christine) née le *31* mai 1894, à *Beziers*, département de l'Hérault, a été jugée apte à obtenir un Brevet élémentaire pour l'enseignement primaire.

Delivre à Mad^{elle} *Huc* (Anne Marie Christine) le présent Brevet.

Signature de l'Impétrante.

Anne Marie Huc



Fait à *Alger*, le *26* juillet 1909.

Le Recteur de l'Académie d'Alger

Pour le Recteur Absent

J. S. Sallent

Approuvé. Brevet élémentaire. — Paris. Imp. Delalain. N° 21.